



Domaine du Bois de Chartres

# Association Syndicale Libre des Propriétaires du Domaine du Bois de Chartres

Compte-rendu du :  
**Syndicat de l'ASL**  
des propriétaires du domaine du bois de Chartres  
réuni les 11/10/2013 et 20/12/2013 au club-house du domaine

Réf : CRSy2013-4

Présents : Michel REDON, Président, - Patrick LAGUIONIE, Secrétaire- Jean-Paul MARTIAL, Trésorier – Franck DANIEL, Syndic - Patrice VANNESSON, syndic.

Absent excusé (11/10/2013) : Jean-Paul MARTIAL, Trésorier

*La séance est ouverte à 20 heures 30 dans la salle du Club-House. L'essentiel de ces deux réunions a porté sur l'actualisation des Statuts et du Règlement du lotissement, c'est pourquoi un seul compte-rendu a été rédigé pour ces deux réunions.*

## 1. Commission « Travaux et achats » du 11/10

La commission « travaux » annoncée par voie d'affichage et par courrier électronique s'est tenue le vendredi 11 octobre à 20 h 30. Etaient présents Messieurs DANIEL (syndic), LAGUIONIE (secrétaire), REDON (président), TODERO (syndic) et VANNESSON (syndic).

La commission a débattu des travaux et achats à imputer sur le reliquat de budget 2013 et des projets de travaux pour 2014. Elle a remis ses conclusions au Syndicat.

Le Syndicat a décidé de faire l'acquisition sur le budget 2013 de 3 vitrines d'affichage (539.40€) afin de remplacer les plexyglass existant et créer un point d'affichage supplémentaire à l'abribus.

Un écran fixe mural est prévu pour permettre la vidéoprojection dans la salle du club-house, il sera acheté en janvier 2014. Il sera nécessaire de faire installer un porte-sonde dans le local technique de la piscine afin de rendre plus opérationnel le contrôle annuel des sondes pour un meilleur usage des pompes doseuses du grand bain. Le Syndicat a passé en revue certaines acquisitions qui pourraient venir agrémenter le club-house : chaises et tables supplémentaires, stores occultants, frigo ou lave vaisselle... Constatant la difficulté d'entretien et le manque d'isolation du sol de la salle du club-house, le Syndicat a essayé, en vain, d'obtenir un devis pour sa réfection. La prochaine réunion de la commission « Finances » travaillera en fonction des options du Syndicat sur l'établissement du budget 2014. Cette commission se réunira le **25 janvier 2014 à partir de 9:30 au club-house**. Le budget 2013 présente un reliquat de 3000 € que le Syndicat souhaite reporter sur 2014.

## 2. Lot n°3

Suites aux erreurs imputables à l'étude de Maître ROULIERE, un acte rectificatif a été rédigé aux frais du notaire. La conservation des Hypothèques demandant la signature des demandeurs sur ce nouveau texte, Michel REDON a pris rendez-vous pour le 10/01/2014. A l'issue de la réception de cet acte modificatif à la conservation des Hypothèques, le lot n°3 entrera dans les parties communes indivises du lotissement.

## 3. Le Bois

La commission « entretien de la forêt » s'est réunie le 17/11/2013. Les règles fixées les années précédentes ont évolué : elles prennent désormais en compte le zonage et les préconisations du technicien forestier. (cf. le compte rendu de cette commission :

[http://www.boisdechartres.org/index.php/component/docman/doc\\_download/90-entretien-foret-2013-2014?Itemid=6](http://www.boisdechartres.org/index.php/component/docman/doc_download/90-entretien-foret-2013-2014?Itemid=6) )

Une dizaine de volontaires s'est réunie le 23/11/2013 à 9 :00 pour parfaire l'entretien du Parc à chèvres.

## 4. Actualisation des statuts de l'ASLBDC et du Règlement du lotissement.

Le Syndicat a terminé les travaux d'actualisation des statuts et du règlement du lotissement. Comme expliqué dans le dernier compte-rendu de réunion syndicale, cette actualisation est rendue nécessaire par le fait que des articles sont obsolètes du fait de la cession de la voirie à la commune. Des précisions sur la forme et sur le fond ainsi que quelques améliorations pour le bon fonctionnement de la vie associative sont également apportées. Les textes réécrits par le Syndicat seront proposés à la lecture d'une commission qui émettra des avis sur celui-ci, puis les textes définitifs seront proposés au vote lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de 2014.

Cette commission se réunira le **25/01/2014 à 10:00 au Club-House**.

## 5. Agenda

- **samedi 25 janvier 2014 9:30** : commission Finances
- **samedi 25 janvier 2014 10:00** : commission Révision des Statuts et Règlement
- **samedi 22 mars 2014 : 9:30** – Assemblée Générale Extraordinaire et Assemblée Générale Ordinaire.

Le Secrétaire  
Patrick LAGUIONIE